BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°021 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET LE GOUVERNEMENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE DANS LE DOMAINE DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE A DES FINS PACIFIQUES, SIGNE LE 19 JUIN 2025 A SAINT PETERSBOURG

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par le député **Youssouf OUEDRAOGO**, rapporteur.

Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 17 novembre de 10 heures 35 minutes à 12 heures 02 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement de la Fédération de Russie dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, signé le 19 juin 2025 à Saint Pétersbourg.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Youssouf OUEDRAOGO comme rapporteur, pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés comme suit :

- le mercredi 12 novembre 2025, audition de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers ;
- les mercredi 12 et jeudi 13 novembre 2025, atelier de renforcement des capacités des commissaires de la CAEDS sur les enjeux liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ;
- le vendredi 14 novembre 2025, audition du Gouvernement et adoption du rapport.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la CGSASH.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE et Madame Bêbgnasgnan Stella Eldine KABRE/KABORE, respectivement Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur et Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, chargée de la coopération régionale. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs, de représentants du Ministère en charge de l'énergie et du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

L'exposé des motifs, présenté par monsieur le Ministre a porté sur les points suivants :

- contexte et justification ;
- contenu de l'Accord ;
- appel à la ratification de l'Accord.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAEDS.

I.2. Débat général

Suite à l'exposé de monsieur le Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont essentiellement porté sur :

- le type de technologie de réacteur prévu pour la mise en place de la centrale nucléaire ;
- la sécurité de l'infrastructure nucléaire ;
- la gestion de l'eau dans la mesure où le fonctionnement d'une centrale nucléaire nécessite en général l'utilisation en abondance d'eau ;

- l'effectif actuel des spécialistes du nucléaire au Burkina Faso et les perspectives concrètes de formation dans le domaine ;
- la prise en compte des spécialistes burkinabè du nucléaire dans le processus de négociation de l'Accord ;
- la stratégie proposée par le Gouvernement pour la gestion des déchets provenant de la centrale ;
- la place de la Brigade nationale de sapeurs-pompiers (BNSP) dans la mise en œuvre du présent Accord sachant que l'introduction du nucléaire implique des enjeux majeurs de sécurité, de sûreté et de gestion des risques technologiques ;
- le processus de négociation ayant abouti au présent Accord ;
- l'évaluation des impacts globaux de l'énergie nucléaire sur notre environnement ;
- le temps nécessaire au Burkina Faso pour la réalisation d'une centrale nucléaire ;
- l'état des lieux de la capacité de production du Burkina Faso en matière d'énergie ;
- les mesures prises par le Gouvernement pour parer aux éventuels risques dans la gestion de l'énergie nucléaire notamment la préservation des futures populations riveraines de la centrale nucléaire ;
- l'identification des sites pour la construction de la centrale nucléaire.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAEDS fait par le député rapporteur et de l'analyse du présent projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH. La commission note que l'énergie nucléaire présente des avantages et est convaincue que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- d'enclencher l'étude de faisabilité de la construction de la première centrale nucléaire ;
- de garantir une indépendance énergétique ;
- d'accroître le taux d'électrification du territoire national ;
- de minimiser le coût de production énergétique ;
- de réduire la pollution atmosphérique.

Par conséquent, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire émet un avis favorable pour son adoption.

Toutefois, la Commission recommande au Gouvernement :

- de prendre les dispositions idoines afin de protéger la santé des populations quand on sait que la proximité à une centrale nucléaire présente un risque pour la santé des populations ;
- d'inclure dans les curricula de formation scolaire, universitaire et professionnel le secteur du nucléaire en vue de développer une expertise locale pour la construction et la gestion des futurs réacteurs nucléaires.

Notre pays étant en pleine industrialisation et en quête d'une souveraineté énergétique, il est impérieux de diligenter toutes les actions nécessaires pour la réalisation de notre première centrale nucléaire.

Ouagadougou, le 17 novembre 2025

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur

Youssouf OUEDRAOGO

Séance d'appropriation du projet de loi :07/11/2025

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZENGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**
3.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
6.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
7.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste des députés absents excusés

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	KY Drissa	1er Secrétaire	Mission COMFIB (Ziniaré)
2.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre	Mission COMFIB (Ziniaré)

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
4.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur des services législatifs
5.	NASSA Etienne	Administrateur des services législatifs
6.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
7.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Liste du personnel administratif absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs	Mission COMFIB (Ziniaré)

Séance d'adoption du rapport :17/11/2025

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZENGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
4.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste des députés absents excusés à l'adoption

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président	Mission en Arabie Saoudite
2.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2e Secrétaire	Mission UPA en République démocratique du Congo
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre	Mission CAGIDH (Koudougou)
4.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre	Mission UPA en République démocratique du Congo

Liste du personnel administratif présent à l'adoption

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
4.	OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur des services législatifs
5.	NASSA Etienne	Administrateur des services législatifs
6.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
7.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Personnel administratif absent excusé à l'adoption

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs	Mission CAGIDH (Koudougou)